



		Plan Climat Air Energie Territorial		
Action n° B1 Créer une plateforme de rénovation énergétique territoriale		Référence SRADET : Objectifs 5, 6, 7, 13, 14, 16 Règle n°29	Lien avec le PLH et les OPAH	Atténuation et adpatation
Axe stratégique : Efficacité énergétique				
Objectifs		Contexte		
<p>Déjà engagés : Permanences de l'EIE28 ; Plan isolation du contrat régional 2026</p> <p>1- Favoriser la rénovation globale dans l'habitat privé et social avec 880 logements rénovés par an, soit 5 280 logements sur la durée PCAET dont 22 logements privés par période de 3 ans soit 66 logements privés sur la durée du PCAET jusqu'à 2025</p> <p>2- Dynamiser la filière de la construction en soutenant les groupements d'entreprise RGE</p> <p>3 - Soutenir la création d'une filière de production de matériaux de construction recyclés ou biosourcés en lien avec la plateforme de recherche en matériaux de construction recyclés (voir fiche B4)</p> <p>2030 : 8 800 logements rénovés 2050 17 600 logements rénovés sot 56 % du parc</p>		<p>3 bailleurs sociaux : l'Habitat drouais, La Roseraie et Eure et Loir Habitat coexistent et mènent chacun leurs politiques de réhabilitation</p> <p>L'EIE soutenu par l'Agglo du Pays de Dreux tient deux permanences d'une demi journée par mois à la Maison de l'Habitat</p> <p>L'Agglo du Pays de Dreux a élaboré un PLH en 2019 et lancé avec 5 communes 5 OPAH avec une dimension rénovation énergétique</p> <p>La ville de Dreux a signé en 2019 une Opération de Revitalisation du Territoire avec l'Etat. Elle vient en développement d'une OPAH-RU lancée en coeur de ville en 2017, intègre les thématiques de la transition énergétique et écologique et comprend pour la période 2019-2022, notamment un volet sur une stratégie habitat actualisée et renforcée en particulier les copropriétés en précarité et la requalification de différents batiments publics (écoles, théâtre, Dome d'espace numérique)</p>		
Cible		Potentiel de réduction des GES		
Les propriétaires privés et les bailleurs sociaux		Potentiel de réduction de GES : 56 % du parc rénové en 2050 étiquette avec une priorité sur les logements d'étiquette énergétique < C		
Pilotage de l'action		Délais		
l' Agglo du Pays de Dreux en lien avec la Chambre de Métiers et l'associaion SOLIHA		2019 Dépôt de la demande de financement		
Partenaires : Région, Chambre des Métiers Artisanat, Chambre d'Agriculture, ENVIROBAT, Arbocentre, CAPEB, FFB		<u>Lien avec fiche A0 et B4</u>		
Descriptif				
1 - La demande de financement est à déposer auprès de la Région Centre Val de Loire 2 - Après accord, un animateur de la plateforme sera recruté et la plateforme lancée 3 - Deux groupements d'entreprise seront constitués 4 - Un lien fonctionnel sera à établir avec l'animation des OPAH en cours				
Moyens				
Techniques : Bureau et véhicule		Financiers : 112 000 €/an		
Humains : Un coordonnateur "Plateforme de Rénovation Energétique" à temps complet + conseiller en énergie + formateur		Cofinancement : Région 60 % CMA 20 % Agglo 20 % pour 3 ans		
		<u>Lien avec les fiches A0 et B4</u>		
Indicateurs de suivi	Nombre de chantiers menés, surfaces rénovées, part de renovation globale, économies d'énergie réalisés et émissions Ges évités + deux groupements d'entreprises créés			
Étapes de réalisation				
Préfiguration et accord de financement	 Recrutement du coordonnateur	 Lancement et création du premier groupement d'entreprises	 Création du second groupement d'entreprises - Pérenisation du financement	